



AVIS PUBLIC

BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Aux personnes intéressées par le bilan annuel de la qualité de l'eau potable, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Avis public est donné, par la soussignée, Marie-Michèle Benoit, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Scott;

QUE le responsable du système de distribution de l'eau potable doit au plus tard le 31 mars de chaque année, avoir complété un bilan de la qualité de l'eau livrée à des fins de consommation humaine durant une période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 de l'année qui précède, en conformité avec l'article 53.3 de la Loi sur la qualité de l'eau potable. Le bilan est disponible au bureau municipal situé au 1070, route du Président-Kennedy, Scott, Québec, G0S 3G0.

Donné à Scott, ce 10 février 2021

Marie-Michèle Benoit
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je soussignée, Marie-Michèle Benoit, directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Scott, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis, en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 10 février 2022

Marie-Michèle Benoit
Directrice générale et
greffière-trésorière

